



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 29 NOVEMBRE 2017

COMITÉ DIRECTEUR DES MARDI 28 ET MERCREDI 29 NOVEMBRE 2017 DÉCISIONS

Le Comité Directeur s'est réuni hier et aujourd'hui au siège de la Ligue Nationale de Rugby, et a donné lieu aux décisions suivantes :

ACTUALITÉ DU RUGBY FRANÇAIS

Paul Goze a renouvelé en introduction du Comité Directeur ses félicitations à la Fédération Française de Rugby, à son Président et à toute l'équipe du Comité de candidature pour l'obtention de l'organisation de la Coupe du Monde 2023, qui donnera un nouvel élan pour l'ensemble du rugby français.

Au terme des résultats très décevants de la période internationale de novembre, la LNR est prête à engager au plus vite le travail en commun avec la FFR prévu dans la feuille de route conclue en mai dernier pour l'élaboration d'une nouvelle Convention. Celle-ci doit permettre d'aborder l'ensemble des dossiers prioritaires et notamment :

- la formation au sein des clubs amateurs et professionnels,
- l'émergence et le temps de jeu d'une nouvelle génération de joueurs constituant le vivier du XV de France,
- l'optimisation de la préparation et de la mise à disposition des joueurs internationaux,
- la santé des joueurs et l'évolution du jeu pratiqué,
- les relations entre le rugby amateur et le rugby professionnel.

La LNR abordera avec détermination et esprit de responsabilité ces discussions fondamentales pour l'avenir du rugby français dans la perspective de la Coupe du Monde 2019 et de l'échéance de 2023.

Le Comité Directeur a par ailleurs fait le point sur le déroulement de la première partie de saison en TOP 14 et PRO D2, marqué par une augmentation sensible du nombre d'essais dans les deux divisions :

- TOP 14 : 5,2 essais en moyenne par match (contre 3,9 la saison dernière) - record TOP 14
- PRO D2 : 4,6 essais en moyenne par match (contre 3,9 la saison dernière) - record PRO D2

FINALE 2018 DE PRO D2

Une consultation des stades susceptibles d'accueillir la finale 2018 de PRO D2 sera lancée le 15 décembre prochain auprès des enceintes suivantes: Chaban-Delmas (**Bordeaux**), Marcel-Michelin (**Clermont-Ferrand**), Marcel-Deflandre (**La Rochelle**), La Mosson (**Montpellier**), Les Costières (**Nîmes**), Le Hameau (**Pau**) et Ernest-Wallon (**Toulouse**). Le stade-hôte sera désigné lors du Comité Directeur des 6 et 7 février 2018. Pour rappel, la PRO D2 inaugure cette saison sa nouvelle formule : le vainqueur de la finale de PRO D2 remportera le titre de champion de France et sera promu en TOP 14. Le finaliste disputera le match d'accession contre le 13^e de TOP 14.

../..

LIGUE NATIONALE DE RUGBY

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON

Tél : +33 (0) 1 55 07 87 51

emmanuelle.varron@lnr.fr - www.lnr.fr





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LABEL STADES

A l'issue de la période de travaux qui avaient été programmés, le Castres Olympique, l'Aviron Bayonnais Rugby Pro, l'US Carcassonnaise, l'US Montalbanaise et le Stade Montois Rugby se sont vus attribuer le Label Stade Rugby Pro 1^{ère} génération applicable sur la période 2012-2017.

La 2^{nde} génération du Label Stades (2017-2023) s'applique depuis le début de cette saison. Les 30 clubs professionnels sont d'ores et déjà dans un processus de labellisation :

- 18 clubs via la procédure classique, permettant d'obtenir le Label au terme de la saison 2017/2018,
- 10 clubs via la procédure de travaux de labellisation devant permettre d'obtenir le Label en 2 saisons,
- 2 clubs via des travaux d'amélioration.

Le Label Stades 2^{nde} génération a pour axes principaux la qualité de l'éclairage, de la pelouse et des services aux spectateurs.

ORGANISATION DE LA LNR

Les Statuts de la LNR prévoient la possibilité pour le Comité Directeur de nommer 3 « membres associés » qui participent à ses réunions avec voix consultative. Ces membres associés sont désignés en raison de leur expérience et de leur expertise.

Sur proposition du Président, le Comité Directeur a désigné en cette qualité René Bouscatel, ancien Président du Stade Toulousain, qui participera donc aux réunions du Comité jusqu'au terme du mandat.

ASSEMBLEE GÉNÉRALE FINANCIÈRE DE FIN D'ANNÉE

L'Assemblée Générale financière de fin d'année se déroulera le mercredi 20 décembre 2017 à Lyon, de 10H00 à 13H00, et sera précédée d'un Comité Directeur.